PANNEAU DÉPLACEMENT RAPIDE DE LA PIÈCE À METTRE EN FORME DANS UNE PRESSE PLIEUSE - W032
Référence : 04460



RESUME

Pictogramme déplacement rapide de la pièce dans une presse plieuse en Autocollant, PVC rigide ou PVC rigide avec adhésif au dos.

Format triangulaire, disponible en 5 dimensions différentes.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010 et codifié W032
- Panneau de danger respectant les couleurs de sécurité
- Pose facile et rapide
- Expédié et vendu à l'unité
- Fabriqué en France

Découvrez tous les panneaux attention danger qui appellent à la prudence.



DECLINAISONS

Dimension	Matière
△ 80 mm	Panneau PVC
△ 120 mm	Panneau PVC
△ 200 mm	Panneau PVC
△ 250 mm	Panneau PVC
△ 400 mm	Panneau PVC
△ 80 mm	Panneau PVC avec adhésif
△ 120 mm	Panneau PVC avec adhésif
△ 200 mm	Panneau PVC avec adhésif

△ 250 mm	Panneau PVC avec adhésif
△ 400 mm	Panneau PVC avec adhésif
△ 80 mm	Autocollant
△ 120 mm	Autocollant
△ 200 mm	Autocollant
△ 250 mm	Autocollant
△ 400 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Panneau attention déplacement rapide de la pièce dans une presse plieuse ISO 7010

Avertissez les personnes qui utilisent une presse plieuse lorsque le déplacement de la pièce à mettre en forme s'effectue rapidement à l'aide de ce pictogramme harmonisé au niveau international.

Au sein des locaux d'une entreprise, d'une usine ou d'un entrepôt, l'employeur est garant de la sécurité de ses collaborateurs. En effet, il doit préserver la sécurité de tous en mettant notamment en place une signalisation de sécurité normée et explicite.

L'article 2 de l'arrêté du 4 novembre 1993 relatif à la signalisation de sécurité et de santé au travail régit cette obligation :

> "La mise en oeuvre d'une signalisation de sécurité s'impose toutes les fois que sur un lieu de travail un risque ne peut pas être évité ou prévenu par l'existence d'une protection collective ou par l'organisation du travail"

Ce panneau est normé ISO 7010, or, depuis le 1er janvier 2014, tous les pictogrammes nouvellement installés doivent être conformes cette norme. Le respect de celle-ci doit permettre de faciliter la compréhension des symboles graphiques utilisés et du message qu'ils véhiculent pour réduire au maximum les accidents.

Caractéristiques techniques

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d’un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l’intérieur et à l’extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués).
- PVC : Panneau rigide très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l’abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1.
- Panneau PVC rigide avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Dimensions

Panneau disponible en 5 dimensions différentes :

- △ 80 mm
- △ 120 mm
- △ 200 mm
- △ 250 mm
- △ 400 mm

Forme : Triangle équilatéral.

Panneau de danger avec pictogramme conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant une main coincée dans une presse plieuse.

Conditions d'utilisation

Usage intérieur et extérieur. La détérioration du panneau est plus rapide en extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d’application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.
- Aluminium : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

L'installation d'une signalétique de sécurité complète fait partie des précautions à prendre pour éviter et réduire les accidents et les blessures tout comme la mise à disposition de vos équipes d'équipements de protection individuelle.